

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13/12/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 27/12/2013

**SEANCE DU 20 DÉCEMBRE 2013**

**Délibération n° D-2013-537**

**Adhésion au Club Utilisateurs Casewise**

**Président :**

**MADAME GENEVIÈVE GAILLARD**

**Présents :**

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAUULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

**Secrétaire de séance :** Gaëlle MANGIN

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Monsieur Alain BAUDIN, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT

**Excusés :**

Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY.

**Direction des Relations extérieures**

**Adhésion au Club Utilisateurs Casewise**

Monsieur Jean-Louis SIMON, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Le Club Utilisateurs regroupe les membres de la communauté Casewise. Son objectif est de permettre aux utilisateurs des solutions Casewise d'échanger autour de leur savoir-faire, leurs connaissances et de partager leurs retours d'expériences.

Le logiciel Casewise est l'outil, qui a été installé en 2012 au sein de la Mairie de Niort, dans le cadre du projet d'urbanisation du Système d'Information (SI).

Casewise permet de gérer, sous la forme d'un référentiel, les composantes principales du SI : les serveurs, les bases de données, les équipements réseaux, les applications et les processus. Ce référentiel permet d'associer les éléments du SI et de générer des cartographies permettant d'avoir une vue d'ensemble.

A titre d'exemple, c'est avec cet outil qu'a été générée la carte fonctionnelle présentée en projet de direction et permettant de voir comment et par quels logiciels sont couverts les domaines fonctionnels de la mairie.

Cet outil est important pour la DSIT, car il permettra d'améliorer l'évolutivité et la maintenabilité du SI, d'orienter les décisions stratégiques afin de rendre le SI le plus homogène possible et de modéliser des processus fonctionnels (exemple : PESV2).

En permanence, nous aurons besoin d'optimiser son utilisation et le club utilisateur de Casewise sera un apport très important d'idées et d'usages, qui nous fera gagner du temps dans nos futures réalisations.

La société Casewise a créé un club utilisateur depuis plusieurs années et organise 3 à 4 journées de travail par an. Des témoignages de clients y sont présentés et c'est l'occasion d'échanger avec d'autres collectivités ou entreprises sur l'utilisation et l'optimisation de l'outil.

La Ville de Niort souhaite adhérer à cette association afin de permettre à ses agents d'être informés de façon régulière des évolutions technologiques et fonctionnelles des solutions du logiciel Casewise d'échanger des connaissances, des expériences et des pratiques avec d'autres utilisateurs, de proposer des orientations et des évolutions de solutions et de services et d'apporter des réponses pragmatiques aux problèmes quotidiens des utilisateurs.

A titre indicatif, le montant de l'adhésion est fixé à 1500,00 € pour l'année 2013.

*Les crédits nécessaires au versement de la cotisation seront prévus, chaque année, au budget de l'exercice en cours.*

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les statuts de l'entreprise CLUB DES UTILISATEURS CASEWISE ;
- accepter l'adhésion de la Ville de Niort à cette association à compter de 2014 ;

- désigner un ingénieur de la Direction des Systèmes d'Information et de Télécommunication pour représenter la Ville de Niort ;

- autoriser Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette adhésion et à verser chaque année à compter de 2014 la cotisation annuelle (1500,00 € pour l'année 2013).

**LE CONSEIL  
ADOpte**

|                 |    |
|-----------------|----|
| Pour :          | 42 |
| Contre :        | 0  |
| Abstention :    | 0  |
| Non participé : | 0  |
| Excusé :        | 3  |

Pour Madame le Maire de Niort,  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON